



## **Pour le recrutement massif de personnels sous statut : En finir avec la masterisation qui assèche les concours ! Retour au recrutement à BAC + 3 !**

Le ministre Blanquer annonce que ce sont des milliers de classes qui sont fermées chaque jour, le plus souvent faute de remplaçants.

Dans le même temps, les annonces tombent dans les académies et les départements avec des fermetures dans les écoles, établissements, services... cela alors que le ministre Blanquer a rendu des centaines de millions d'euros au budget. Les personnels n'acceptent pas et se mobilisent.

### **La grève historique du 13 janvier l'a rappelé : ce qu'il faut, c'est un recrutement massif de personnels sous statut !**

La grève historique du 13 janvier a ébranlé le gouvernement. Le ministre et le premier ministre ont été contraints de concéder le recrutement de la totalité des plus de 800 candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire dans le 1<sup>er</sup> degré afin de répondre aux problèmes de remplacement. Ce recours aux listes complémentaires, qui était refusé par le ministre depuis plusieurs années, est à mettre au crédit de la mobilisation et de la revendication constamment réaffirmée par la FNEC FP-FO.

### **Ouverture et réabondement de toutes les listes complémentaires**

Toutefois, ce recours aux listes complémentaires ne permet pas de résoudre les problèmes de remplacement dans le premier degré. Le recrutement par liste complémentaire doit pouvoir se faire également pour chaque corps car les besoins sont criants partout !

La FNEC FP-FO exige l'ouverture immédiate de toutes les listes complémentaires des concours, leur réabondement si nécessaire ou la mise en place de concours exceptionnels pour recruter des personnels sous statut.

### **La masterisation et la réforme Blanquer assèchent les concours**

En 2009-10 la FNECFP-FO a été la seule à demander l'abandon de la mastérisation de la formation et des concours d'enseignement (\*), qui a eu pour conséquence de diviser le nombre de candidats au concours par deux. Dans certaines matières ou certaines académies pour le premier degré, le nombre de lauréats est systématiquement inférieur au nombre de postes offerts au concours.

Cela développe de fait la contractualisation, ce qui s'inscrit parfaitement dans la mécanique de la loi de transformation de la Fonction publique ! Il faut par ailleurs noter qu'il n'y a bien souvent pas de candidats pour ces postes de contractuels précaires, et pour cause !

La réforme du ministre Blanquer dite « de la formation des enseignants » poursuit la destruction. La situation pour la prochaine rentrée est encore plus inquiétante puisqu'avec le retardement du concours à Bac+5, seuls ceux qui auront échoué au concours l'an dernier seront en mesure de candidater. Ce faible vivier de candidat prépare un recrutement encore plus faible. Les personnels vont manquer à l'appel pour la rentrée 2022 alors que cela craque déjà de partout !

### **La solution pour éviter le crash : en finir avec la mastérisation et la réforme Blanquer !**

## Retour à un recrutement à BAC + 3 !

Si l'on ne veut pas d'une rentrée 2022 qui vire à la catastrophe, si l'on veut des recrutements massifs de personnels sous statut dès maintenant, il faut en finir avec la mastérisation qui programme l'assèchement du recrutement statutaire. Il faut en finir avec la réforme Blanquer de la formation initiale qui supprime la formation des stagiaires et organise leur contractualisation.

Les promoteurs de la mastérisation vantaient la « *revalorisation des salaires à l'entrée dans le métier* ». 12 ans plus tard, la titularisation s'effectue à BAC+6 et le salaire du néo-titulaire s'élève royalement à 1,2 SMIC ! Dans des conditions pareilles, les candidats vont se bousculer au portillon !

Il faut donc ouvrir d'urgence le recrutement statutaire à Bac+3 pour rouvrir les vannes des concours, en finir avec ce parcours du combattant pour les jeunes qui se destinent à exercer dans l'Éducation nationale et leur garantir une véritable formation pendant l'année de stage, avec de réelles augmentations de salaires pour tous !

**La FNEC FP-FO a demandé audience au ministère. Elle portera les revendications suivantes :**

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut !  
Ouverture et réabondement des listes complémentaires ! Mise en place de concours exceptionnels si nécessaire !**
- Le réemploi et la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent !**
- Les ouvertures de postes nécessaires et l'arrêt des fermetures !**
- Abrogation de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours !**
- Recrutements sous statut à Bac+3 avec une véritable formation pendant l'année de stage !**
- Augmentation générale des salaires ! + 22,68 % d'augmentation du point d'indice pour rattraper le pouvoir d'achat perdu !**

**La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir pour établir précisément les cahiers de revendications et décider des initiatives à prendre pour l'arrêt des suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaires et le recrutement massif de personnels sous statut dès maintenant.**

*(\*) : Lors de l'examen des textes sur la mastérisation, au Comité Technique Paritaire Ministériel du 28 mai 2009, au Conseil supérieur de l'Éducation du 11 juin, au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État du 16 juin, seule FO a non seulement voté contre chacun des projets de décrets mais maintenu son exigence de maintien du recrutement à bac+3 sans mastérisation de la formation. Les organisations (en particulier la FSU) qui n'ont pas voté contre tous les projets de décrets au CTPM, au CSE puis au CSFPE ont pris une lourde responsabilité. Elles ont permis ainsi au ministre DARCOS d'afficher une majorité pour ses décrets.*